

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1463 Décisions concernant les Ministères.

n° 1463

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 décembre 1963

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1963

Date du numéro
31 décembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Mme Ali Mohamed Louchia est autorisée à exploiter à Djibouti, rue de Londres, une licence de boissons de 3° classe, pour la vente par amferrmittence de boissons alcooliques ou hygiéniques à consommer sur place.